



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE — 36^e SESSION

COMMISSION ADMINISTRATIVE

ORDRE DU JOUR DES PREMIÈRE ET DEUXIÈME SÉANCES

(Salle de conférences n° 3, 1^{er} étage, jeudi 20 septembre 2007, **14 heures**
et vendredi 21 septembre 2007, 9 h 30)

Documentation

1. Ouverture de la séance par le président
2. Élection des premier et deuxième vice-présidents
3. Présentation des membres du Secrétariat par le secrétaire
4. Point 5.1 : Renvoi des points de l'ordre du jour au Comité
exécutif et aux commissions ; instructions relatives
à la coordination des travaux de ces organes WP/78, AD/16
*Voir note ci-dessous
5. Point 8 : Budget-Programme 2008, 2009 et 2010 WP/23, AD/1
6. Point 49: Budgets pour 2008, 2009 et 2010 WP/23, AD/1
7. Point 52 : Arriérés de contributions WP/46, AD/12, EX/12, Rév. 1
et Add. 1 et 2
8. Point 53 : Contributions au Fonds général pour 2008, 2009 et
2010 WP/36, AD/6, EX/8
WP/58, AD/13
9. Point 56 : Modification du Règlement financier WP/45, AD/11
10. Point 57 : Examen des dépenses, approbation des comptes et
examen des rapports de vérification des comptes des
exercices financiers 2004, 2005 et 2006 WP/76, AD/14 et Doc 9858
WP/77, AD/15 et Doc 9875
WP/43, AD/10 et Doc 9890
WP/78, AD/16 (Appendice C)

* **Note:** Les délégations qui souhaitent faire partie du Groupe de travail du budget ou du Groupe de travail des contributions sont invitées à le signifier par écrit au secrétaire (bureau 5.15.10) avant midi, le jeudi 20 septembre 2007 (en précisant le groupe), afin que la Commission puisse déterminer la composition des groupes au cours de la première séance. Le Groupe de travail du budget comprend normalement de 7 à 11 membres, et celui des contributions de 5 à 7 membres (qui siègent à titre personnel). La première séance du Groupe de travail du budget aura lieu dans la salle de conférences n° 5, le vendredi 21 septembre à 14 h 30, et celle du Groupe de travail des contributions se tiendra à huis clos dans la salle de conférences n° 5, le samedi 22 septembre à 9 h 30.

- | | | | |
|-----|------------|---|---|
| 11. | Point 58 : | Nomination du Commissaire aux comptes | WP/41, AD/8 |
| 12. | Point 59 : | Rapport sur l'utilisation du Fonds pour les technologies de l'information et des communications (TIC) | WP/37, AD/7 |
| 13. | Point 7 : | Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2004, 2005 et 2006 | Docs 9851, 9862, 9876 et Supplément |
| 14. | Point 50 : | Confirmation des décisions du Conseil portant fixation des contributions au Fonds général et des avances au Fonds de roulement des États qui ont adhéré à la Convention | WP/33, AD/5 |
| 15. | Point 51 : | Arriérés de contributions de l'ancienne République fédérative socialiste de Yougoslavie | WP/31, AD/3 |
| 16. | Point 54 : | Rapport sur le Fonds de roulement | WP/32, AD/4 |
| 17. | Point 55 : | Usage fait de l'excédent de trésorerie | WP/30, AD/2 |
| 18. | Point 60 : | Résolutions de l'Assemblée à intégrer ou à déclarer comme n'étant plus en vigueur | WP/28, P/5
*Doc 9848, <i>Résolutions de l'Assemblée en vigueur</i> (au 8 octobre 2004) |
| 19. | Point 61 : | Autres questions financières à examiner par la Commission administrative | WP/42, AD/9 |
| 20. | | Questions diverses | |

— FIN —

* Pour information